

Groupama

FORÊTS ASSURANCES

NEWSLETTER

JUILLET 2025

05 56 528 528 - MAFOR@GROUPAMA-MISSO.COM

BIENVENUE À NOS 2 NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DE GROUPAMA FORÊTS ASSURANCES !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'administration de Groupama Forêts Assurances, issus de notre caisse locale d'Aquitaine : Madame Bénilde Hugon de Masgontier et Monsieur Damien Cruse. Leur expérience du terrain, leurs compétences techniques individuelles et leur engagement renforcent notre lien avec les territoires et les acteurs forestiers locaux.



Bénilde HUGON de MASGONTIER

Administratrice Caisse Locale d'Aquitaine



Damien CRUSE

Administrateur Caisse Locale d'Aquitaine

DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE !

Nos bureaux font actuellement peau neuve ! Pendant la durée des travaux, et jusqu'à début octobre, nous vous accueillons à notre adresse temporaire : [353 boulevard du Président Wilson, 33200 Bordeaux - 6ème étage.](#)

L'adresse postale, le téléphone et l'ensemble de nos e-mails restent inchangés.

➔ **Merci de continuer à envoyer vos courriers à l'adresse habituelle, une réexpédition est en place.**

05 56 528 528 – mafor@groupama-misso.com

L'Assemblée Générale de Groupama Forêts Assurances s'est tenue le 12 juin dernier, rassemblant administrateurs, sociétaires et partenaires autour des temps forts de l'année écoulée.

Les temps forts :

- Hommages rendus à **Madame Annick Boyreau-Vivez** et **Monsieur André Bordes-Vidal**, deux figures marquantes de notre mutuelle qui nous ont quittés.
- Présentation des chiffres 2024, des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes
- Nomination de deux nouveaux administrateurs : Madame **Bénilde Hugon de Masgontier** et Monsieur **Damien Cruse**.
- Coup de projecteur sur l'association caritative **Action Solidarité Madagascar**, qui fête ses 30 ans d'engagement.
- Nos intervenants : **Jérôme Moy, Thomas Cazenave, Laurent Piermont** et une clôture inspirante par **François Gemenne**, sur les défis climatiques et le rôle clé des forêts et de l'assurance.

Merci à toutes les personnes présentes, aux intervenants et à nos sociétaires pour leur fidélité. Cette Assemblée Générale a illustré, une fois encore, la force de notre collectif et notre volonté commune d'accompagner les forêts françaises dans leur transition.



L'INTERVENTION DE FRANÇOIS GEMENNE À (RE)VOIR !

Nombreux sont ceux qui nous ont demandé à pouvoir revoir son intervention lors de notre Assemblée Générale : c'est désormais possible !

Son intervention est disponible en vidéo



Lien de la vidéo : <https://youtu.be/NE0Jnz0-iOk>

GROUPAMA FORÊTS ASSURANCES AU SALON FOREXPO 2025 À MIMIZAN

Du 18 au 20 juin, Groupama Forêts Assurances était présent au salon **FOREXPO** à Mimizan, l'événement incontournable des professionnels de la filière forêt-bois.

Vous avez été nombreux à venir à notre rencontre, et nous vous en remercions chaleureusement ! Ces trois jours ont été l'occasion de parler assurance forêt, d'échanger avec de nombreux propriétaires forestiers, et de rappeler l'importance de la prévention des risques (incendie) au cœur de notre mission.

Nous avons également eu le plaisir d'organiser plusieurs temps forts :

- Une conférence avec notre partenaire **Stock CO2** sur les enjeux du carbone forestier et le projet "Label bas Carbone",
- Une table ronde avec la **Société Forestière** sur la prévention des risques
- Et une conférence de la chaire **BioForTer de Bordeaux Sciences Agro** sur la gestion des risques en forêt.

Des sujets concrets, des échanges engagés et une volonté partagée : préserver durablement nos forêts.

À très bientôt sur le terrain !



TEMPÊTES ET INCENDIES : UN DÉBUT D'ÉTÉ SOUS TENSION POUR LES FORÊTS FRANÇAISES

Fin juin 2025, des **orages violents** ont frappé plusieurs régions françaises, causant de lourds dégâts dans les zones forestières. Les rafales de vent, parfois **supérieures à 100 km/h**, ont déraciné de nombreux arbres, et engendré de nombreux volis (arbres cassés).

Si plusieurs zones de France ont été affectées (des Pyrénées à la Creuse), les dégâts les plus importants semblent se situer autour du Bassin d'Arcachon et de la zone du littoral du Médoc. Les communes de Lacanau, Le Porge et Sainte-Hélène sont les plus touchées. Quelques dégâts sont aussi à déplorer localement dans les Landes.

Ces intempéries rappellent à quel point les forêts françaises sont exposées aux événements climatiques extrêmes, eux-mêmes de plus en plus fréquents et intenses avec le changement climatique. Protéger ces espaces précieux est aujourd'hui un enjeu majeur, tant pour l'environnement que pour les acteurs économiques de la filière forêt-bois.

En parallèle, **plusieurs incendies ont éclaté** dès les premières chaleurs, comme celui de l'**Aude, détruisant près de 400 hectares**. La vigilance reste de mise sur l'ensemble du territoire, où le risque feu de forêt est désormais présent dès le mois de juin, avec des conditions de sécheresse accentuées.



DES SIGNAUX DE PLUS EN PLUS NETS

Depuis le début de l'année, près de **196 000 hectares ont brûlé dans l'Union européenne**, soit plus du double par rapport à la même période en 2024. En France, les épisodes orageux se multiplient, accompagnés de grêle, de foudre et de rafales puissantes, avec des dégâts touchant à la fois les parcelles forestières et les exploitations agricoles.

La tendance est claire : les phénomènes extrêmes ne sont plus l'exception mais deviennent une nouvelle norme saisonnière, notamment au printemps et en début d'été.

← Ces photos sont issues des sinistres de nos sociétaires.

Groupama Forêts Assurances reste à vos côtés pour vous accompagner face aux conséquences des orages, tempêtes et incendies.

Pour rappel, notre couverture Tempête inclut les dégâts causés par le vent, la grêle, le poids du givre et de la neige.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant vos garanties ou besoins en assurance forestière.



↑ *Ces photos sont issues des sinistres de nos sociétaires.*

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation**



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur à portée de main**



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant **le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes. Quand la végétation s'assèche faute de pluie, le moindre départ de feu peut vite prendre de l'ampleur. Pour protéger votre entourage et vous-même, soyez vigilants et prêts à réagir. En cas d'incendie, n'hésitez pas à appeler le 18, le 112, ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes). Et surtout, restez en sécurité en vous abritant dans un lieu protégé, comme votre habitation.



9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :

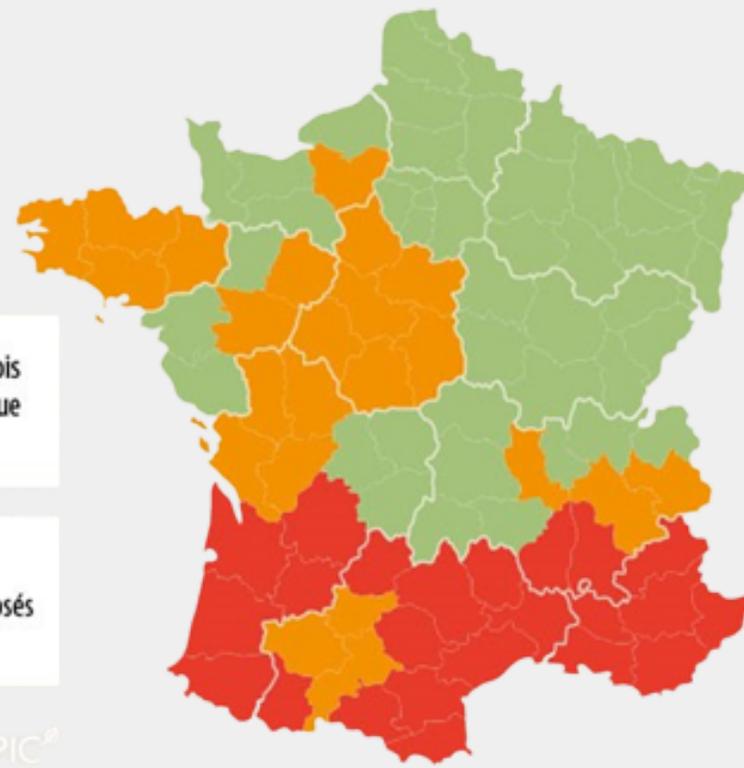
un barbecue s'allume loin de toute végétation.

feux-foret.gouv.fr

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

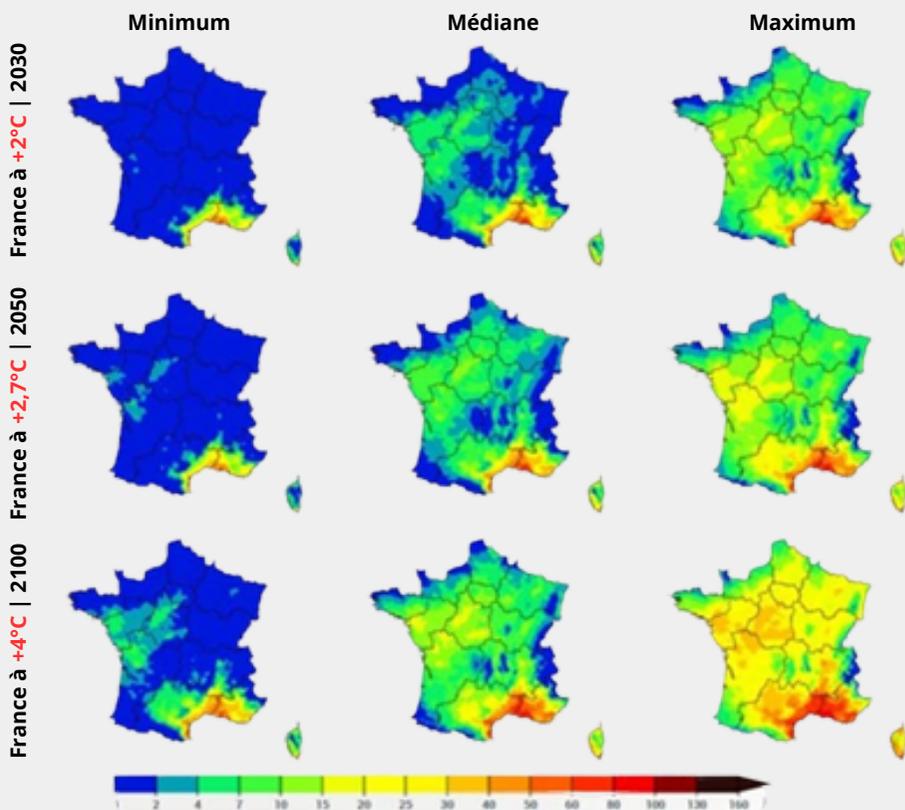
En France métropolitaine, **la moitié des départements sont désormais considérés comme exposés au risque incendie**, avec 48 départements concernés en 2025 contre 43 en 2024. Six nouveaux départements voient des massifs forestiers classés « à risque d'incendie » : Finistère, Côtes-d'Armor, Sarthe, Maine-et-Loire, Eure-et-Loir et Indre. Par ailleurs, la liste des zones à risque s'étend dans certains départements déjà concernés, tandis que le massif de Chaux dans le Jura n'est plus classé.

Parmi ces départements, **25 sont « particulièrement exposés au risque incendie »** sur tout ou partie de leur territoire, et 23 autres ont des zones « classées à risque ».



Cette mise à jour fait suite à un arrêté du 20 mai 2025, en lien avec la stratégie nationale de défense des forêts contre les incendies et s'inscrit dans le cadre du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3). Ce plan anticipe une élévation des températures moyennes jusqu'à +4 °C d'ici 2100 et utilise notamment l'indice forêt météorologique (IFM) pour évaluer le risque d'incendie selon les conditions météo (température, humidité, vent, précipitations). La carte actualisée et les projections montrent une extension du risque incendie, qui sera d'autant plus important avec le réchauffement climatique. L'IFM est complété par une carte nationale évaluant la sensibilité de la végétation forestière aux incendies.

Article du 20/06/2025 sur [Forestopic.com](https://www.forestopic.com) : [Gestion des forêts – Forestopic](https://www.forestopic.com)





Roland de Lary

Rencontre avec Roland de Lary, directeur général du Centre National de La Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge de la forêt privée en France. Entre gestion durable, adaptation au changement climatique et enjeux de renouvellement forestier, il partage avec nous sa vision des défis à venir pour la filière.

Pouvez-vous nous raconter votre parcours et ce qui vous a conduit à la direction du CNPF ?

Elevé à la campagne en Dordogne j'ai toujours souhaité travailler en forêt. Après les diplômes agronomiques et forestiers traditionnels j'ai débuté ma carrière chez un expert puis rapidement au Gabon dans le commerce de bois exotiques. Retour ensuite en Poitou comme ingénieur au CRPF plutôt en charge des feuillus précieux très à la mode à l'époque. En 1998 je prends la direction de la coopérative Forestarn à Mazamet puis la tempête de décembre 1999 me ramène à Périgueux où je dirige les agences Périgord, Limousin, Poitou et Charentes de la coopérative CAFSA. Passage comme directeur technique à la CCI de la Dordogne de 2005 à 2012 puis direction du CRPF Aquitaine qui deviendra Nouvelle Aquitaine. En octobre 2022, je deviens directeur général du CNPF.

Quels sont aujourd'hui les grands défis de la gestion forestière privée en France ?

La gestion forestière privée en France est face à de nombreux défis. Les principaux concernent la multiplication des risques. Qu'ils soient sanitaires, abiotiques ou d'origine humaine comme les incendies, ils mettent la forêt dans un état de souffrance que nous n'avons jamais connu. Les perturbations incontestables du climat accentuent ces phénomènes s'ils n'en sont pas la cause. En forêt privée les effets sont démultipliés par le morcellement de la propriété. Il s'agit donc avant tout de savoir diagnostiquer l'état des arbres comme des peuplements pour envisager des sylvicultures adaptées qui assurent l'approvisionnement en bois attendu, le maintien d'une biodiversité indispensable et des aménités sociétales utiles. Un autre défi demeure celui de la restauration d'un équilibre sylvo-cynégétique qui sera bénéfique tant pour les chasseurs que pour les forestiers. Il en va d'une vraie concertation entre ces deux mondes et le CNPF et de la Fédération Nationale Des Chasseurs (FNC) travaillent de concert.

Quelles sont les priorités stratégiques du CNPF pour les années à venir ?

Le CNPF a toujours pour priorité de satisfaire les orientations voulues par les propriétaires privés. Cela ne signifie pas de laisser faire l'improbable mais bien d'accompagner, d'informer, de former, d'orienter la gestion forestière. En lien avec la question précédente le CNPF cherche à valoriser ses outils d'aide à la décision et notamment trois d'entre eux. ARCHI permet un diagnostic de résilience, Bioclimsol oriente les choix sylvicoles selon des critères objectifs notamment de risque de dépérissement, IBP donne une image concrète des capacités à accueillir une biodiversité au service de la forêt.

Que recommanderiez-vous à un propriétaire pour mieux protéger sa forêt contre les incendies ?

La première recommandation est d'accepter le risque. Le feu est principalement d'origine humaine, accidentelle ou criminelle, donc personne n'est à l'abri. En prenant conscience le propriétaire va pouvoir raisonner une gestion préventive : entretien de pare-feu, de points d'eau, de pistes adaptées et respect des OLD qui lui incombent, réflexion sur des méthodes sylvicoles qui limitent inflammabilité et combustibilité, surveillance. Bien sûr il doit s'assurer mais sur la base d'une parfaite connaissance du niveau de risque de chacune de ses parcelles.

Selon vous, le rôle des assurances forestières est-il appelé à évoluer dans les prochaines années ?

Les assurances forestières auront certainement à s'adapter à des événements de plus en plus soudains voire violents. Mais il faudra que le propriétaire puisse en accepter les conséquences certainement financières. Aussi des réflexions de filière sont nécessaires car si le sylviculteur peut voir disparaître des années d'efforts ce sont aussi les entrepreneurs et in fine les utilisateurs qui voient disparaître des interventions potentielles et de la matière première.

Désormais, dans chaque newsletter, nous mettrons une essence à l'honneur !

FICHE IDENTITÉ BOIS : LE DOUGLAS

Nom scientifique : *Pseudotsuga menziesii*

Nom commun : Douglas, pin d'Oregon

Origine : Amérique du Nord, cultivé en France (Corrèze, Massif central, Vosges)

Couleur du bois : Brun rosé à rougeâtre

Grain : Droit, fil régulier

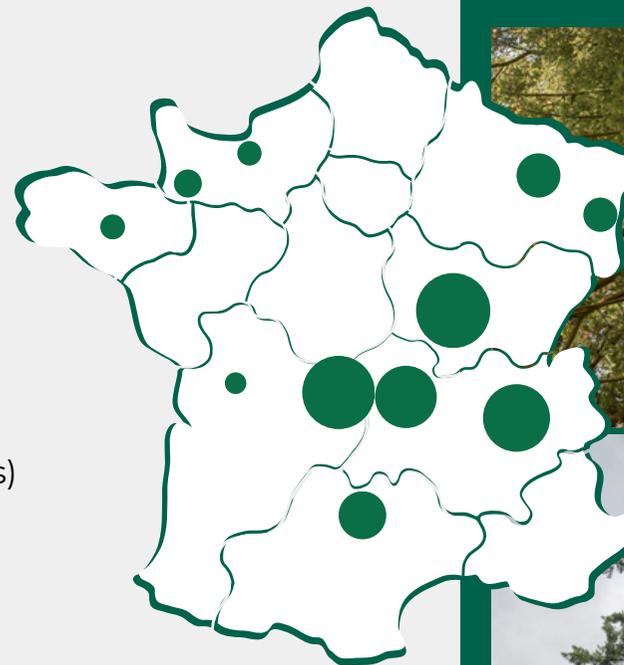
Feuillage : Persistant, à aiguilles souples disposées en spirale,

Usages : Très apprécié en construction pour ses qualités mécaniques : charpentes, ossatures, poteaux-poutres. En aménagement extérieur, il résiste naturellement aux intempéries : bardages, terrasses, clôtures, pergolas. En intérieur, on le retrouve en parquet ou lambris, notamment pour son esthétique chaleureuse et sa teinte caractéristique.

Avantages écologiques : Le Douglas est une essence stratégique de la forêt française. Sa culture locale limite les émissions liées au transport. C'est une ressource renouvelable à croissance rapide, nécessitant peu de traitements chimiques grâce à sa durabilité naturelle. Il joue également un rôle dans la captation du carbone, en favorisant des cycles forestiers dynamiques.

Propriété technique

- Densité : $\sim 500 \text{ kg/m}^3$ (à 12% d'humidité)
- Résistance mécanique élevée : adapté aux structures porteuses
- Durabilité naturelle : Classe 3, usage extérieur sans traitement



CARTE DE RÉPARTITION DU BOIS DE DOUGLAS EN FRANCE





Groupama

FORÊTS ASSURANCES

À BIENTÔT !

L'ACTUALITÉ FORESTIÈRE CONTINUE À L'AUTOMNE